VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

MON CONJOINT NE PEUT PAS ARRÊTER DE SE DROGUER

Par Profil supprimé Postée le 17/02/2013 09:53

bonjours, je ne sait pas trop par ou commencer.
je suis en couple depuis 3 ans 1/2. quand j'ai connu mon conjoint il prenait de l'héroïne. je ne connaissais pas vraiment se milieu et je pensais qu'il pouvait arrêter. il me disait toujours qu'il n'en prenait pas beaucoup qu'il pouvait arrêter. du coup de suis un peu tomber dans le piège et j'ai commencer a me droguer aussi. je suis rapidement tombé enceinte et j'ai fait une fausse couche de jumeau. pour moi il n'y a pas de doute c'était a cause de sa. j'ai commencer une dépression et c'est a se moment la que j'ai commencer réellement a prendre de l'héroïne tout les jours, environ 1g/jr. on se droguais ensemble. j'ai toujours été consciente du risque que je prenait c'est pourquoi j'ai on a déménager et comme on ne connaissait personne on a décidés de se mettre sous subutex. mon ami était a 6mg par jour et moi a 2. en février 2012 je suis a nouveau tombé enceinte. c'est un enfant que je désirais. je savais que je serais capable d'arrêter pour un enfant et je pensait que pour lui se serait pareil. j'ai alors commencé a diminuer mon traitement et je l'es totalement arrêter début avril (a 2 mois de grossesse). mon ami a fait la même chose aujourd'hui il est a 0,4 mg (enfin je crois). en juillet on est revenu vivre ou on était avant pour me rapprocher de ma famille. il m'avais dit qu'il arrêterais avant que notre fille naisse. elle a aujourd'hui 4 mois et il n'a toujours pas arrêter. bien au contraire. c moi qui gère son traitement, je cache les comprimés mais il les trouve ou va en acheter a quelqu'un. il me ment tout le temps, sa devient insupportable. au font de lui je suis persuader qu'il ne veut pas arrêter, il me dit qu'il ne veut pas avoir mal. il veut arrêter tout seul mais il en est incapable. je ne supporte plus et je ne sait plus comment l'aider. je doit protéger ma fille. a l'heure qu'il est je suis sur le point de le mettre dehors et de faire en sorte qu'il n'est pas le droit de garde. je souffre de trop et je ne veut pas que ma fille en souffre aussi.
que puis-je faire, es ce que je doit le faire entrer en cure de force ? dois-je quitter ? il faut vraiment que quelqu'un m'aime a trouver des solutions, je suis complètement perdu

---

Mise en ligne le 18/02/2013

Bonjour,

Nous comprenons votre détresse et les questions importantes que vous vous posez. Alors que vous étiez dans une démarche d'arrêt l'un comme l'autre, votre conjoint semble avoir plus de difficultés à avancer par rapport à cela actuellement.

Vous nous dites ne plus supporter plus la situation. Il est alors important que vous réfléchissiez à ce dont vous avez besoin pour que la situation redevienne supportable pour vous. Si votre conjoint ne souhaite pas, ou plus, arrêter sa consommation ni se faire aider, vous ne pouvez pas l'y contraindre ; tout comme vous ne pouvez pas non plus le faire entrer en cure "de force" s'il ne le souhaite pas. Vous pouvez simplement continuer d'en discuter avec lui et l'encourager à accepter l'aide que les personnes autour de lui proposent.

Mais, et vous le dites bien, ce genre de situation est très difficile à vivre pour les proches et en aucun cas vous n'êtes tenue de rester avec votre fille dans une situation qui vous nuit. Il existe des Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) qui reçoivent les personnes consommatrices de drogues, et aussi les personnes de l'entourage. Vous pourrez trouver dans un tel centre du soutien par rapport à ce qui vous vivez et aux questions que vous vous posez.

Dans une situation difficile, vous cherchez de l'aide et des solutions pour que les choses aillent mieux. Nous vous encourageons à poursuivre dans cette voie afin de trouver les appuis nécessaires à votre épanouissement.

Pour obtenir l'adresse d'une centre proche de chez vous, ou pour parler de tout cela de vive voix avec l'un de nos écoutants, n'hésitez pas à nous appeler au 0800 23 13 13 (Drogues Info Service, appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, tous les jours de 8h à 2h du matin).

Cordialement.